

## *Étude de mortalité*

# Risques normaux grande branche au Canada 2015-2016 à l'aide des tables 86-92 et 97-04

Direction de la recherche –  
Commission sur les études d'expérience

Septembre 2018

Document 218110

*This document is available in English*  
© 2018 Institut canadien des actuaires

## Mortalité des assurés en vertu des polices types d'assurance grande branche entre les dates anniversaires 2015 et 2016 à l'aide des tables ICA 97-04 et ICA 86-92

### Sommaire

Voici le 67<sup>e</sup> rapport annuel sur l'expérience de mortalité intersociétés pour les polices types d'assurance-vie grande branche au Canada. Cette étude couvre l'année comprise entre les anniversaires de police en 2015 et 2016, selon l'âge à l'anniversaire le plus proche. Elle a été approuvée par la Commission exécutive de recherche de l'ICA.

Nous présentons ici les résultats généraux de l'étude de mortalité de 2015-2016 selon les bases prévues des tables ICA 86-92 et ICA 97-04. Les tables énumérées ci-dessous sont annexées en format Excel et fournissent de plus amples détails sur les résultats de l'étude. Il y a des indices dans le haut de chaque fichier avec des liens vers les tables individuelles. À noter que les numéros des tables A3, A4 et A5 ne correspondent pas à ceux des années précédentes. Ces tables étaient numérotées 8, 9 et 10 dans les rapports précédents.

INDICES DES TABLES POUR LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2015-2016	
Table A1	Expérience totale par groupes de durées et d'âges, période sélecte et ultime
Table A2	Table 1 subdivisée selon le sexe
Table A3	Expérience totale selon les habitudes de tabagisme, le sexe et la tranche de capital assuré
Table A4	Expérience totale selon le type d'assurance
Table A5	Expérience totale selon les habitudes de tabagisme, le sexe, la tranche de capital assuré et la catégorie préférentielle
	Tables A1, A2, A3 établies en fonction de la compilation de données s'échelonnant sur 5 ans (années d'assurance 2011-2012 à 2015-2016)
	Tables A1, A2, A3 selon la tranche de capital assuré

De plus, les données sont disponibles sous forme de [fichier texte délimité par virgule](#) qui peut être téléchargé à partir du site Web de l'ICA. À noter que ce fichier correspond à la période d'étude d'un an de 2015 à 2016. Une description des champs est présentée en annexe.

Les fichiers de données des années précédentes sont également consultables dans le même format sur le site Web de l'ICA. L'utilisateur peut combiner les données de 2015-2016 avec les fichiers de données des années d'étude précédentes pour générer une étude pluriannuelle.

Cette année, nous avons regroupé les rapports ICA 86-92 et ICA 97-04 en un seul, puisque la plupart des commentaires étaient les mêmes.

### 1. Méthodologie

Les données sont recueillies police par police. Les expositions sont calculées selon la méthode actuarielle, pour laquelle une année complète d'exposition est créditée au cours de l'année du décès. Pour les âges atteints de moins de 16 ans, les taux de mortalité prévus ont été puisés dans les tables globales de l'ICA. En ce qui concerne les données soumises sans classification selon le sexe, la table des hommes est utilisée. Pour les données soumises sans classification selon les habitudes de tabagisme, la table globale est utilisée.

Les tables ICA 97-04 et ICA 86-92 ne contiennent pas de taux de mortalité pour les âges à la souscription dépassant 80 ans. Aux fins de cette étude, nous avons fait correspondre la mortalité prévue à ces âges au taux de l'âge à la souscription précédent, décalés d'une durée. Par exemple, le taux de mortalité prévu pour l'âge à la souscription de 81 ans à la première durée est égal au taux de mortalité pour l'âge à la souscription de 80 ans à la deuxième durée.

Sont exclues de l'étude les données relatives aux risques aggravés, aux polices conjointes, aux polices transformées, aux polices à émission simplifiée, ainsi que les polices à souscription garantie.

Les données relatives aux polices temporaires dont la durée écoulée depuis l'émission est supérieure à la période de renouvellement sont incluses. À noter que vous pouvez exclure ces données en utilisant les filtres de type d'assurance et de durée des fichiers de données téléchargeables.

Depuis l'étude réalisée entre les dates anniversaires 2005 et 2006, nous demandons aux sociétés participantes de fournir un indicateur (oui, non), afin qu'ils indiquent si la souscription de l'assuré était préférentielle ou non. Si leur réponse est affirmative, les sociétés doivent indiquer le type de souscription, soit la catégorie de souscription – préférentielle (meilleure que standard) ou standard (résiduelle). Les habitudes de tabagisme (fumeur, non-fumeur ou fumeur de cigares) sont également fournies.

Nous avons demandé aux sociétés participantes de fournir séparément des données relatives aux polices transformées et d'indiquer la date de transformation, qui devrait être différente de la date d'émission de la police initiale. Puisque ce ne sont pas toutes les sociétés qui ont pu fournir les données demandées, il a été décidé d'exclure de l'étude toute l'expérience relative aux polices transformées connues. Toutefois, au moins une société n'a pu distinguer les polices transformées des autres, de sorte que ce groupe de polices dont l'état de transformation est inconnu est encore pris en compte dans l'étude.

Nous avons tenté d'isoler les polices transformées depuis l'étude de 2012-2013 et le processus s'est amélioré au fil des études successives. Il s'agit de la première année où nous avons exclu l'expérience relative aux polices transformées. Les études antérieures comportaient quelques données relatives aux polices transformées. Les polices transformées ont représenté 6,6 % du total des expositions en 2015-2016, et ce chiffre variait de 0 % à 14,6 % d'une société à l'autre.

## **2. Historique des changements de données**

Cette section est nouvelle et a pour but d'indiquer séparément les changements apportés aux données sous-jacentes ou à la collecte des données au cours des cinq dernières années.

- a. Dans l'étude de 2014-2015, nous avons ajouté deux codes de type de cessation : « en vigueur avec exonération de primes » et « en vigueur avec exonération de primes inconnue », et, pour la première fois, nous n'avons pas inclus les polices à émission simplifiée.
- b. Dans les études de 2014-2015 et de 2013-2014, nous n'avons pas inclus les transformations dont les dates d'émission correspondent aux dates de transformation.
- c. Dans l'étude de 2013-2014, nous avons demandé à chaque société participante d'indiquer si la date d'effet d'une cessation liée à une déchéance était celle

correspondant au début ou à la fin de la période de grâce. Plus de la moitié des sociétés participantes avaient répondu que la date de cessation liée à une déchéance correspondait à la date au début de la période de grâce. Aucun ajustement n'a été apporté aux dates de cessation.

- d. Depuis 2012-2013, nous avons cessé de présenter les résultats en fonction des preuves médicales, non médicales et paramédicales, car trop peu de sociétés ont fourni des données pour ce champ et en raison d'incohérences dans les approches de classification des sociétés.
- e. Depuis 2011-2012, nous avons ajouté des options au champ « Type d'assurance ». Le nombre d'options de type de produits est passé de huit à 19.

### 3. Sociétés participantes

L'étude de 2015-2016 est fondée sur les données des huit mêmes sociétés participantes que l'année précédente. Les pourcentages de contribution indiqués dans la table 1 ci-dessous se fondent sur les expositions selon le capital assuré. Le total des pourcentages peut ne pas évaluer 100 % en raison de l'arrondissement.

<b>TABLE 1 : SOCIÉTÉS PARTICIPANTES AUX ÉTUDES DE 2014-2015 ET 2015-2016</b>		
<b>Société</b>	<b>% de contribution</b>	
	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>
Desjardins/Laurentienne	3,3 %	3,4 %
Équitable	4,3 %	4,5 %
Great-West, compagnie d'assurance-vie	24,4 %	24,4 %
Industrielle Alliance	11,8 %	12,0 %
ivari	9,9 %	10,2 %
Manuvie	23,7 %	22,6 %
RBC Assurance	6,2 %	6,1 %
Sun Life	16,5 %	16,8 %
Total des expositions	100,0 %	100,0 %

### 4. Écart entre les résultats

Tout au long du rapport, nous avons inclus l'écart-type (É.-T.) pour chaque résultat de la mortalité. L'É.-T. est une estimation de l'écart-type des ratios de la mortalité réelle à la mortalité prévue (R/P) en termes de nombre de décès. L'É.-T. indique le degré de fiabilité pouvant être attribué aux ratios de mortalité obtenus. La formule suivante est utilisée pour calculer les écarts-types :

$$\text{É.-T.} = \frac{(\text{nombre réel de décès})^{\frac{1}{2}}}{\text{nombre prévu de décès}}$$

Il y a des variations considérables dans les résultats du ratio R/P selon l'âge à la souscription, l'âge atteint et le sexe. Pour cette raison, les sommaires R/P selon ces variables peuvent s'avérer très utiles.

La table 2 montre l'écart relatif, qui représente l'écart relatif absolu de la société spécifique au ratio R/P selon le montant à partir du ratio R/P global selon le montant (première ligne de la table 5a). L'écart relatif absolu est calculé ainsi :

$$\text{Valeur absolue de } \left[ \left( \frac{R}{P} \text{ Société} \right) / \left( \frac{R}{P} \text{ Global} \right) - 1 \right]$$

La médiane de l'écart relatif est de 5,0 % selon les taux 97-04 (4,8 % selon 86-92). Les résultats de la table 2 s'appliquent aux résultats des tables ICA 97-04 et ICA 86-92.

<b>TABLE 2 : VARIABILITÉ DU RATIO D'EXPÉRIENCE DES SOCIÉTÉS</b>			
<b>Écart relatif</b>	<b>Nombre de sociétés</b>	<b>Sinistres réels</b>	<b>Pourcentage des sinistres</b>
5 % ou moins	5	2 062 092 031 \$	66,6 %
Plus de 5 %	3	1 032 016 972 \$	33,4 %
Total	8	3 094 109 003 \$	100,0 %

### 5. Vue d'ensemble des données de l'étude

Les tables 3a à 3d comparent le total des expositions, les sinistres-décès, le sinistre moyen et l'exposition moyenne de l'étude de 2015-2016 avec ceux des études antérieures par année d'assurance.

<b>TABLE 3a : TOTAL DES EXPOSITIONS PAR ANNÉE D'ASSURANCE, 2010-2011 À 2015-2016</b>					
<b>Expositions</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>
En nombre	8 779 040	8 917 330	8 104 149	8 509 835	8 855 856
En montant (millions)	1 270 814	1 384 280	1 301 344	1 512 191	1 565 428

<b>TABLE 3b : SINISTRES-DÉCÈS PAR ANNÉE D'ASSURANCE, 2010-2011 À 2015-2016</b>					
<b>Sinistres-décès</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>
En nombre	63 269	65 611	64 722	68 583	67 501
En montant (milliers)	2 427 673	2 566 749	2 560 849	3 090 612	3 094 109

<b>TABLE 3c : SINISTRES MOYENS PAR ANNÉE D'ASSURANCE, 2010-2011 À 2015-2016</b>					
<b>Sinistre moyen</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>
En montant	38 371	39 121	39 567	45 064	45 838

<b>TABLE 3d : EXPOSITIONS MOYENNES (SOMME ASSURÉE) PAR ANNÉE D'ASSURANCE, 2010-2011 À 2015-2016</b>					
<b>Exposition moyenne</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>
Hommes	163 491	174 962	180 663	199 878	198 238
Femmes	123 431	133 040	138 159	153 142	153 205
Combinés	144 755	155 235	160 578	177 699	176 768

## 6. Résultats de l'étude

Les tables 4a à 4f présentent les résultats de l'étude selon les segments suivants : durée, sexe et habitudes de tabagisme, catégorie préférentielle, âge à la souscription, tranche de capital et type de produit. D'autres divisions des données sont présentées dans les tables en annexe et d'autres subdivisions sont possibles en utilisant les données téléchargées du site Web de l'ICA. Les ratios R/P sont indiqués selon le nombre de polices (#) et la somme assurée (\$).

À moins d'indication contraire, les résultats comprennent toutes les durées, sélectes et ultimes.

**Table 4a. Durée**

Les résultats de l'étude de 2015-2016 selon la durée sont résumés dans la table 4a en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Les résultats sont présentés séparément pour la période sélecte et la période ultime.

<b>TABLE 4a : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2015-2016 DE L'ICA SELON LA DURÉE</b>										
	ICA 97-04			ICA 86-92			DÉCÈS RÉELS		EXPOSITIONS	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>PÉRIODE SÉLECTE</b>										
<b>1 à 2</b>	71,8	4,0	52,5	55,4	3,1	39,3	317	77 109	716 834	285 438
<b>3 à 5</b>	71,8	2,6	77,0	57,9	2,1	58,9	789	255 606	971 701	360 868
<b>6 à 10</b>	68,2	1,6	62,2	51,8	1,2	45,3	1 790	414 662	1 368 662	427 126
<b>11 à 15</b>	77,4	1,5	66,2	55,4	1,1	46,3	2 563	324 817	913 002	168 919
<b>Total</b>	73,0	1,0	65,5	54,5	0,7	47,7	5 459	1 072 194	3 970 200	1 242 351
<b>PÉRIODE ULTIME</b>										
<b>16 à 20</b>	76,6	1,1	64,5	54,2	0,8	44,8	4 619	392 356	969 164	115 432
<b>21 à 25</b>	84,7	0,9	71,7	61,6	0,7	51,2	8 282	541 801	1 022 608	93 449
<b>26 et plus</b>	82,0	0,4	76,9	63,7	0,3	56,9	49 141	1 087 758	2 893 884	114 196
<b>Total</b>	81,9	0,3	72,8	62,6	0,3	52,6	62 042	2 021 915	4 885 656	323 077
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	81,1	0,3	70,1	61,8	0,2	50,8	67 501	3 094 109	8 855 856	1 565 428

**TABLE 4b. Sexe et habitudes de tabagisme**

Les résultats de l'étude de 2015-2016 selon le sexe et les habitudes de tabagisme sont résumés dans la table 4b en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Les résultats correspondant aux habitudes de tabagisme inconnues sont présentés séparément. Les non-fumeurs, les fumeurs et les habitudes de tabagisme inconnues sont respectivement désignés par NF, F et INC.

<b>TABLE 4b : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2015-2016 DE L'ICA SELON LE SEXE ET LES HABITUDES DE TABAGISME</b>										
	ICA 97-04			ICA 86-92			DÉCÈS RÉELS		EXPOSITIONS	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>H NF</b>	74,9	0,7	67,6	53,0	0,5	47,0	11 688	1 462 374	2 658 981	776 492
<b>H F</b>	83,8	1,2	72,4	58,1	0,8	51,1	5 249	309 011	679 798	91 631
<b>H INC</b>	80,0	0,5	77,3	62,8	0,4	58,5	24 682	396 530	1 294 848	50 440
<b>H</b>	78,9	0,4	69,8	59,1	0,3	49,3	41 619	2 167 915	4 633 627	918 562
<b>F NF</b>	78,8	0,8	65,8	58,8	0,6	49,5	9 191	653 651	2 642 009	554 712
<b>F F</b>	102,1	1,6	86,3	81,7	1,3	72,4	4 041	158 509	603 828	53 246
<b>F INC</b>	85,0	0,8	85,1	69,6	0,6	71,2	12 650	114 034	976 392	38 907
<b>F</b>	84,9	0,5	70,7	66,8	0,4	54,5	25 882	926 194	4 222 229	646 865
<b>NF</b>	76,6	0,5	67,0	55,4	0,4	47,8	20 879	2 116 024	5 300 991	1 331 204
<b>F</b>	90,9	0,9	76,6	66,5	0,7	56,7	9 290	467 521	1 283 625	144 877
<b>TOTAL</b>	81,1	0,3	70,1	61,8	0,2	50,8	67 501	3 094 109	8 855 856	1 565 428

**TABLE 4c. Souscription préférentielle ou standard**

Les résultats de l'étude de 2015-2016 selon le type de souscription sont résumés dans la table 4c en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Il existe deux catégories possibles de souscription préférentielle : préférentielle et normale, qui se subdivisent en catégories non-fumeurs et fumeurs. La souscription non préférentielle est également appelée souscription normale. Seules les catégories non-fumeurs et fumeurs sont disponibles. Au bas de la table, nous indiquons les totaux par type de souscription : souscription préférentielle (SOUSC PREF), qui comprend quatre catégories, et souscription non préférentielle (SOUSC NON PREF), qui comprend deux catégories.

<b>TABLE 4c : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2015-2016 DE L'ICA SELON LE TYPE ET LA CATÉGORIE DE SOUSCRIPTION</b>										
	<b>ICA 97-04</b>			<b>ICA 86-92</b>			<b>DÉCÈS RÉELS</b>		<b>EXPOSITIONS</b>	
	<b>R/P #</b>	<b>É.-T.</b>	<b>R/P \$</b>	<b>R/P #</b>	<b>É.-T.</b>	<b>R/P \$</b>	<b>#</b>	<b>\$ (milliers)</b>	<b>#</b>	<b>\$ (millions)</b>
<b>PREF H NF</b>	58,1	2,6	61,3	40,3	1,8	42,5	508	247 445	562 640	313 478
<b>NORM H NF</b>	69,2	2,5	62,1	48,8	1,8	43,5	752	180 408	534 430	208 974
<b>NON PREF H NF</b>	76,4	0,7	70,4	54,1	0,5	48,9	10 428	1 034 520	1 561 911	254 040
<b>PREF H F</b>	67,0	6,4	73,6	51,6	4,9	57,5	110	42 377	58 804	25 433
<b>NORM H F</b>	68,8	4,2	58,2	53,1	3,2	45,5	274	37 238	113 587	26 933
<b>NON PREF H F</b>	85,3	1,2	75,2	58,6	0,8	51,1	4 865	229 396	507 407	39 265
<b>PREF F NF</b>	60,5	3,4	60,9	46,3	2,6	45,8	315	109 284	528 282	231 488
<b>NORM F NF</b>	77,0	3,0	73,1	58,9	2,3	56,4	646	89 150	530 620	136 270
<b>NON PREF F NF</b>	79,9	0,9	65,9	59,4	0,7	49,4	8 230	455 217	1 583 108	186 954
<b>PREF F F</b>	56,3	8,6	68,0	50,6	7,7	59,7	43	13 601	34 333	11 337
<b>NORM F F</b>	83,3	5,8	66,3	75,8	5,3	59,6	208	16 897	87 064	13 328
<b>NON PREF F F</b>	104,3	1,7	92,6	82,7	1,3	76,3	3 790	128 011	482 431	28 582
<b>TOTAL SOUSC PREF</b>	68,0	1,3	63,3	50,4	0,9	46,0	2 873	737 351	2 572 328	977 822
<b>TOTAL SOUSC NON PREF</b>	81,8	0,3	72,5	62,4	0,2	52,5	64 628	2 356 758	6 283 528	587 606
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	81,1	0,3	70,1	61,8	0,2	50,8	67 501	3 094 109	8 855 856	1 565 428

**TABLE 4d. Âge à la souscription**

Les résultats de l'étude de 2015-2016 selon l'âge à la souscription sont résumés dans la table 4d en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Les résultats sont présentés par groupes d'âges de 10 ans à la souscription et indiqués séparément pour la période sélecte. Les résultats selon l'âge à la souscription pour la période ultime sont disponibles dans les données de l'étude téléchargeables.

TABLE 4d : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2015-2016 DE L'ICA SELON L'ÂGE À LA SOUSCRIPTION										
	ICA 97-04			ICA 86-92			DÉCÈS RÉELS		EXPOSITIONS	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>0 à 4</b>	75,1	14,0	62,6	44,2	8,2	36,0	29	2 134	278 926	25 101
<b>5 à 14</b>	84,5	13,4	75,3	54,1	8,5	48,2	40	4 165	185 112	23 160
<b>15 à 24</b>	78,8	7,8	68,4	54,5	5,4	48,0	103	15 873	323 088	60 698
<b>25 à 34</b>	70,2	3,7	65,9	49,8	2,6	47,3	360	110 412	988 451	350 823
<b>35 à 44</b>	74,5	2,6	68,3	51,5	1,8	47,3	809	258 049	1 068 362	449 829
<b>45 à 54</b>	72,9	2,0	72,6	54,5	1,5	51,8	1 383	347 874	737 604	252 018
<b>55 à 64</b>	67,3	1,8	58,2	54,0	1,4	46,1	1 424	205 744	306 001	68 862
<b>65 à 74</b>	82,1	2,5	62,2	59,0	1,8	45,1	1 046	98 377	75 803	10 570
<b>75 à 89</b>	70,6	4,4	43,6	58,1	3,6	35,6	261	29 436	6 837	1 287
<b>90 et plus</b>	108,9	54,4	103,5	109,2	54,6	104,6	4	131	16	500
<b>Total</b>	73,0	1,0	65,5	54,5	0,7	47,7	5 459	1 072 194	3 970 200	1 242 351

**TABLE 4e. Tranche de capital assuré**

Les résultats de l'étude de 2015-2016 selon la tranche de capital assuré sont résumés dans la table 4e en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92.

TABLE 4e : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2015-2016 DE L'ICA SELON LA TRANCHE DE CAPITAL ASSURÉ										
	ICA 97-04			ICA 86-92			DÉCÈS RÉELS		EXPOSITIONS	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>&lt; 10 000 \$</b>	81,2	0,5	89,1	64,9	0,4	70,5	27 449	132 636	996 708	6 292
<b>10 000 \$ à 49 999 \$</b>	86,6	0,5	83,6	64,9	0,4	62,2	26 965	599 878	2 607 479	74 963
<b>50 000 \$ à 99 999 \$</b>	76,7	1,0	75,7	55,7	0,7	55,0	5 702	369 077	1 331 358	86 972
<b>100 000 \$ à 249 999 \$</b>	70,7	1,0	71,7	50,7	0,7	51,5	5 297	732 527	2 101 119	305 945
<b>250 000 \$ à 499 999 \$</b>	63,8	1,8	66,3	45,7	1,3	47,5	1 226	405 973	970 357	318 349
<b>500 000 \$ à 999 999 \$</b>	63,7	2,6	67,1	45,5	1,9	47,9	597	375 675	595 496	360 121
<b>1 000 000 \$ et plus</b>	54,0	3,3	55,3	38,7	2,4	39,7	265	478 343	253 340	412 786
<b>TOTAL</b>	81,1	0,3	70,1	61,8	0,2	50,8	67 501	3 094 109	8 855 856	1 565 428
<b>Total 100 000 \$ et plus</b>	68,1	0,8	65,1	48,8	0,6	46,7	7 385	1 992 518	3 920 311	1 397 201

**TABLE 4f. Type de police**

Les résultats de l'étude de 2015-2016 selon le type de police sont résumés dans la table 4f en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. VE comprend les produits vie entière avec participation et sans participation. T10 et T20 sont des produits temporaires renouvelables, à prime nivelée, d'une durée respective de 10 et 20 ans. VU-TRA est une assurance-vie universelle dont les charges pour le coût d'assurance sont temporaires et renouvelables annuellement. VU-CAN est une assurance-vie universelle dont les charges pour le coût d'assurance sont nivelées.

<b>TABLE 4f : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2015-2016 DE L'ICA SELON LE TYPE DE POLICE</b>										
	<b>ICA 97-04</b>			<b>ICA 86-92</b>			<b>DÉCÈS RÉELS</b>		<b>EXPOSITIONS</b>	
	<b>R/P #</b>	<b>É.-T.</b>	<b>R/P \$</b>	<b>R/P #</b>	<b>É.-T.</b>	<b>R/P \$</b>	<b>#</b>	<b>\$ (milliers)</b>	<b>#</b>	<b>\$ (millions)</b>
<b>VE</b>	82,7	0,4	77,3	63,9	0,3	56,8	50 284	1 202 652	4 089 028	269 764
<b>T10</b>	73,2	1,8	66,4	54,2	1,3	48,3	1 622	424 802	1 013 905	417 545
<b>T20</b>	59,2	2,1	51,7	42,3	1,5	36,3	773	194 826	944 302	374 710
<b>VU-TRA</b>	84,0	2,3	69,5	59,9	1,6	49,2	1 376	146 330	499 551	90 812
<b>VU-CAN</b>	71,7	1,2	57,1	51,7	0,9	40,7	3 367	406 052	1 164 799	179 115
<b>T100</b>	77,1	1,2	66,6	57,1	0,9	49,3	4 345	346 694	392 521	40 492
<b>Autres</b>	82,9	1,1	93,3	62,2	0,8	66,6	5 734	372 753	751 749	192 989
<b>Total</b>	81,1	0,3	70,1	61,8	0,2	50,8	67 501	3 094 109	8 855 856	1 565 428

## 7. Résultats de l'étude sur des périodes annuelles

Cette section présente un résumé des résultats des périodes annuelles allant de 2011-2012 à 2015-2016. Les résultats sont fournis séparément pour la période sélecte, la période ultime et les périodes sélecte et ultime combinées. La table 5a présente les résultats en fonction de la table ICA 97-04, et la table 5b en fonction de la table ICA 86-92.

<b>TABLE 5a : RATIOS R/P SELON LE MONTANT POUR LES PÉRIODES ANNUELLES 2011-2012 À 2015-2016</b>					
<b>ICA 97-04</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>
<b>SÉLECTE ET ULTIME</b>					
Hommes et femmes	75,9	73,0	71,3	73,8	70,1
Hommes	75,6	71,3	70,8	71,9	69,8
Femmes	76,4	77,4	72,5	78,2	70,7
Hommes NF	73,8	66,8	67,3	69,4	67,6
Hommes F	76,8	77,1	73,2	70,8	72,4
Hommes INC	80,0	80,6	78,9	80,9	77,3
Femmes NF	72,9	74,7	67,7	73,9	65,8
Femmes F	86,8	86,5	84,7	95,2	86,3
Femmes INC	81,8	81,1	82,8	83,4	85,1
<b>SÉLECTE</b>					
Hommes et femmes	69,9	66,5	65,8	67,8	65,5
Hommes	69,8	64,4	66,7	68,0	66,6
Femmes	70,1	71,0	63,9	67,5	63,3
Hommes NF	71,5	64,4	68,1	67,2	66,8
Hommes F	65,8	66,4	62,5	63,4	65,9
Hommes INC	62,3	60,5	61,8	83,4	52,4
Femmes NF	70,0	71,8	62,3	65,6	61,3
Femmes F	72,0	71,3	69,6	80,7	76,4
Femmes INC	66,6	60,7	71,0	65,5	70,2
<b>ULTIME</b>					
Hommes et femmes	80,2	77,7	74,6	77,5	72,8
Hommes	79,5	75,8	73,0	74,2	71,6
Femmes	82,3	83,1	79,0	86,2	75,8
Hommes NF	76,0	68,9	66,7	71,1	68,1
Hommes F	85,9	85,2	80,2	75,6	76,6
Hommes INC	82,9	84,3	81,5	80,5	77,5
Femmes NF	76,5	78,0	72,9	81,5	69,8
Femmes F	99,3	98,3	94,8	104,7	92,3
Femmes INC	85,3	86,1	85,2	87,6	85,4

<b>TABLE 5b : RATIOS R/P SELON LE MONTANT POUR LES PÉRIODES ANNUELLES 2011-2012 À 2015-2016</b>					
<b>ICA 86-92</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>
<b>SÉLECTE ET ULTIME</b>					
Hommes et femmes	54,2	52,3	51,3	53,1	50,8
Hommes	52,8	49,9	49,7	50,6	49,3
Femmes	58,1	59,0	55,5	60,0	54,5
Hommes NF	50,7	46,1	46,6	48,1	47,0
Hommes F	53,9	54,2	51,5	49,8	51,1
Hommes INC	58,2	58,7	57,8	59,5	58,5
Femmes NF	54,1	55,6	50,5	55,4	49,5
Femmes F	72,1	72,2	70,8	79,8	72,4
Femmes INC	63,7	63,2	65,7	66,2	71,2
<b>SÉLECTE</b>					
Hommes et femmes	50,4	47,9	47,6	49,0	47,7
Hommes	49,2	45,3	47,1	47,8	47,2
Femmes	53,1	53,8	48,7	51,7	49,0
Hommes NF	49,8	44,9	47,6	46,8	46,6
Hommes F	50,4	51,1	48,5	49,0	51,2
Hommes INC	41,4	40,0	40,7	54,9	31,5
Femmes NF	52,6	54,0	47,1	49,8	46,6
Femmes F	62,8	62,8	61,7	71,8	68,3
Femmes INC	41,9	38,1	45,5	42,4	44,6
<b>ULTIME</b>					
Hommes et femmes	57,0	55,4	53,5	55,7	52,6
Hommes	55,2	52,8	51,1	52,1	50,5
Femmes	62,7	63,5	60,7	66,3	58,3
Hommes NF	51,6	47,1	45,8	49,1	47,3
Hommes F	56,4	56,2	53,2	50,2	51,0
Hommes INC	61,3	62,7	60,7	60,4	58,8
Femmes NF	55,8	57,3	53,7	60,5	52,1
Femmes F	79,3	78,8	76,3	84,5	74,6
Femmes INC	70,2	71,3	71,0	73,4	71,9

## 8. Résultats de l'étude sur des périodes quinquennales

Cette section présente un résumé des résultats des périodes quinquennales allant de 2007 à 2016. Les résultats sont fournis séparément pour la période sélecte, la période ultime et les périodes sélecte et ultime combinées. La table 6a présente les résultats en fonction de la table ICA 97-04, et la table 6b en fonction de la table ICA 86-92. L'en-tête 2007-2012 représente les années d'assurance 2007-2008 à 2011-2012, et le même raisonnement s'applique aux autres en-têtes.

<b>TABLE 6a : RATIOS R/P SELON LE MONTANT POUR DES PÉRIODES QUINQUENNALES</b>					
<b>ICA 97-04</b>	<b>2007-2012</b>	<b>2008-2013</b>	<b>2009-2014</b>	<b>2010-2015</b>	<b>2011-2016</b>
<b>SÉLECTE ET ULTIME</b>					
Hommes et femmes	79,8	77,6	74,8	74,2	72,7
Hommes	79,3	76,9	74,1	73,1	71,7
Femmes	81,1	79,5	76,6	76,8	74,9
Hommes NF	76,4	73,8	70,8	70,0	68,8
Hommes F	83,3	81,7	78,3	75,3	73,9
Hommes INC	84,8	82,6	80,8	80,7	79,6
Femmes NF	76,9	75,9	72,5	72,7	70,7
Femmes F	90,4	88,8	87,0	89,4	88,1
Femmes INC	89,6	86,2	84,3	83,3	82,8
<b>SÉLECTE</b>					
Hommes et femmes	75,2	72,5	69,7	68,4	67,1
Hommes	74,8	71,8	69,7	68,2	67,1
Femmes	76,2	73,9	69,7	68,8	67,0
Hommes NF	74,2	71,3	69,8	68,7	67,5
Hommes F	78,5	75,8	70,9	65,9	64,8
Hommes INC	69,2	65,6	64,6	68,8	67,3
Femmes NF	75,3	73,7	69,3	67,9	65,9
Femmes F	80,4	76,5	72,4	74,3	74,2
Femmes INC	75,3	68,0	68,3	67,5	65,9
<b>ULTIME</b>					
Hommes et femmes	83,6	81,6	78,5	78,1	76,3
Hommes	82,7	80,5	77,1	76,2	74,5
Femmes	86,2	84,9	82,7	83,6	81,0
Hommes NF	79,0	76,3	71,8	71,2	69,9
Hommes F	88,2	87,2	84,4	82,4	80,2
Hommes INC	85,9	84,4	83,0	82,7	81,3
Femmes NF	79,3	78,8	76,4	78,0	75,4
Femmes F	100,8	100,4	99,3	100,9	97,7
Femmes INC	91,3	89,2	87,3	86,9	85,9

<b>TABLE 6b : RATIOS R/P SELON LE MONTANT POUR DES PÉRIODES QUINQUENNALES</b>					
<b>ICA 86-92</b>	<b>2007-2012</b>	<b>2008-2013</b>	<b>2009-2014</b>	<b>2010-2015</b>	<b>2011-2016</b>
<b>SÉLECTE ET ULTIME</b>					
Hommes et femmes	56,9	55,4	53,5	53,2	52,3
Hommes	55,4	53,7	51,8	51,2	50,4
Femmes	61,5	60,4	58,3	58,6	57,3
Hommes NF	52,4	50,7	48,8	48,3	47,6
Hommes F	58,9	57,6	55,1	53,0	52,0
Hommes INC	61,7	60,2	59,0	59,0	58,6
Femmes NF	56,7	56,1	53,8	54,2	52,8
Femmes F	74,5	73,5	72,3	74,5	73,6
Femmes INC	71,0	67,9	66,3	65,5	65,8
<b>SÉLECTE</b>					
Hommes et femmes	54,4	52,3	50,3	49,4	48,5
Hommes	52,9	50,7	49,2	48,1	47,3
Femmes	57,8	56,1	52,9	52,3	51,2
Hommes NF	51,7	49,7	48,7	47,9	47,1
Hommes F	60,2	58,2	54,5	50,7	50,1
Hommes INC	45,9	43,5	42,8	45,5	44,4
Femmes NF	56,3	55,2	52,0	51,2	49,9
Femmes F	69,1	66,2	63,2	65,3	65,6
Femmes INC	48,3	43,1	43,4	43,0	41,9
<b>ULTIME</b>					
Hommes et femmes	59,0	57,8	55,9	55,8	54,7
Hommes	57,1	55,8	53,6	53,1	52,2
Femmes	65,3	64,6	63,1	63,9	62,2
Hommes NF	53,2	51,6	48,8	48,7	48,1
Hommes F	57,7	57,2	55,6	54,4	53,1
Hommes INC	63,0	62,2	61,4	61,4	60,7
Femmes NF	57,5	57,3	55,9	57,3	55,8
Femmes F	79,6	79,7	79,3	80,9	78,6
Femmes INC	74,4	73,1	72,0	72,0	71,6

## 9. Montants de garantie de 1 million de dollars ou plus

La table 7 donne une vue d'ensemble des données relatives aux polices dont le capital assuré est de 1 000 000 \$ ou plus dans l'étude de 2015-2016. Les résultats selon le nombre de polices (#) et la somme assurée (\$) sont également indiqués pour chaque année d'assurance depuis 2011-2012.

<b>TABLE 7 : DONNÉES RELATIVES AUX POLICES DONT LE CAPITAL ASSURÉ ≥ 1 000 000 \$, 2011-2012 À 2015-2016</b>					
	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>
Exposition #	174 737	199 553	155 360	189 836	253 340
Exposition \$ (en millions)	278 462	317 480	315 770	381 070	412 786
Sinistres #	197	226	206	269	264
Sinistres \$ (en milliers)	345 319	362 579	362 575	538 340	477 345
<b>ICA 97-04</b>					
R/P #	61,0	61,7	63,1	64,9	54,0
R/P \$	62,7	57,7	56,5	66,6	55,3
<b>ICA 86-92</b>					
R/P #	43,0	43,6	44,6	45,9	38,7
R/P \$	44,3	40,9	40,1	47,3	39,7

## 10. Crédits

Ce rapport a été approuvé par la Commission exécutive de recherche, la Sous-commission sur les études d'expérience et le groupe chargé de la surveillance du projet :

Keith Walter	(président de la Commission exécutive de recherche)
Damien Lapointe Nguyen	(président de la Sous-commission sur les études d'expérience)
Vera Ljucovic	(présidente du groupe chargé de la surveillance du projet)

Groupe chargé de la surveillance du projet :

Donna Mann-Campbell	John Pfeffer
Dan (Anh-Khoa) Le	Marie-Claude Rioux
Simon Martel	Colin Sproat

**Annexe 1** : Description des champs compris dans le fichier texte délimité par virgule  
IndLifeMDB. 1516.csv.

<b>Year</b>	2016 = Année d'assurance 2015-2016
<b>Sex</b>	1 = Homme; 2 = Femme; 0 = Inconnu
<b>Smoker</b>	1 = Fumeur; 2 = Non-fumeur; 3 = Inconnu
<b>Type of Insurance</b>	Type de police : <ol style="list-style-type: none"><li>1. Vie entière</li><li>2. Temporaire renouvelable avec période de renouvellement de 10 ans (T10)</li><li>3. Temporaire renouvelable avec période de renouvellement de 20 ans (T20)</li><li>4. Autres périodes de renouvellement (TRA, T5, T15, etc.)</li><li>5. Avenant temporaire avec période de renouvellement de 10 ans (T10)</li><li>6. Avenant temporaire avec période de renouvellement de 20 ans (T20)</li><li>7. Autres avenants temporaires avec période de renouvellement (TRA, T5, T15)</li><li>8. Vie universelle temporaire renouvelable annuellement (VU-TRA)</li><li>9. Vie universelle à coût d'assurance nivelé (VU-CAN) ou à paiements limités</li><li>10. Temporaire jusqu'à 100 ans</li><li>11. Autre assurance permanente</li><li>12. Autres (comprends les autres modalités et avenants temporaires)</li></ol>
<b>Face Size</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. &lt; 10 000 \$</li><li>2. 10 000 \$ à 49 999 \$</li><li>3. 50 000 \$ à 99 999 \$</li><li>4. 100 000 \$ à 249 999 \$</li><li>5. 250 000 \$ à 499 999 \$</li><li>6. 500 000 \$ à 999 999 \$</li><li>7. 1 000 000 \$ ou plus</li></ol>

### **Preferred Class**

L'expérience relative aux polices est divisée selon les types de souscription (préférentielle ou normale). Si la souscription est préférentielle, l'expérience relative à la police est subdivisée par catégorie préférentielle comme étant soit préférentielle (meilleure que normale) ou normale (dernière catégorie) :

01 = souscription normale et catégorie préférentielle non disponible  
02 = souscription préférentielle et catégorie préférentielle = normale  
03 = souscription préférentielle et catégorie préférentielle = préférentielle

<b>DB Dur</b>	Durée de la police
<b>DB Issue age</b>	Âge à la souscription
<b>Sum of # Exposed</b>	Nombre total des expositions
<b>Sum of \$ Exposed</b>	Montant total des expositions
<b>Sum of # Deaths</b>	Nombre total de décès
<b>Sum of \$ Claims</b>	Montant total des sinistres
<b>8692 # Exp Deaths</b>	Nombre de décès prévus selon 86-92 $8692 \text{ QX} \times \text{Expositions en nombre}/1\ 000$
<b>8692 \$ Exp Claims</b>	Montant de sinistres prévus selon 86-92 $8692 \text{ QX} \times \text{Expositions en montant}/1\ 000$
<b>9704 # Exp Deaths</b>	Nombre de décès prévus selon 97-04 $9704 \text{ QX} \times \text{Expositions en nombre}/1\ 000$
<b>9704 \$ Exp Claims</b>	Montant de sinistres prévus selon 97-04 $9704 \text{ QX} \times \text{Expositions en montant}/1\ 000$

## **Annexe 2**

### ***DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS PARTICIPANT À L'ÉTUDE DE LA MORTALITÉ CANADIENNE DE L'INSTITUT CANADIEN DES ACTUAIRES, ANNÉE D'ASSURANCE 2015-2016***

#### ***1. BASE DE L'ÉTUDE DE MORTALITÉ***

- a. L'étude est réalisée sur une base sélecte et ultime de quinze ans. L'âge à l'anniversaire le plus proche est utilisé tout au long de l'étude.
- b. Les tables de la mortalité prévue sont ICA 86-92 et ICA 97-04.
- c. Les hommes et les femmes font l'objet d'une étude séparée.
- d. Les polices dont l'assuré a fait l'objet d'un examen médical ou paramédical ou n'a fourni aucune preuve médicale font l'objet d'une étude séparée pendant les quinze premières années d'assurance.
- e. Les fumeurs et les non-fumeurs font l'objet d'une étude séparée.
- f. Les polices sont étudiées séparément en fonction du type d'assurance. Les polices « Autres » désignent celles qui ne peuvent être décrites avec exactitude par l'une ou l'autre des catégories indiquées. Ces polices doivent être décrites dans une lettre accompagnant le reste de la documentation fournie par votre société.

#### ***2. INFORMATIONS À FOURNIR***

a. *Format du fichier*

Le fichier de 109 colonnes peut être compressé et il doit être transmis à Barbara Thomson au plus tard le 15 août 2017.

b. *Exigences*

Cette étude nécessitera l'information relative aux expositions entre les dates anniversaires de 2015 et 2016 ainsi que les décès pour toute l'année d'assurance.

Les données peuvent être issues de cartes de mortalité ou de dossiers d'évaluation, sous réserve des conditions suivantes :

c. *Données à inclure :*

- 1) Les polices classées par la société comme étant « canadiennes ».
- 2) Les polices types grande branche seulement. Les polices à émission simplifiée doivent être incluses si elles peuvent être comptabilisées à la rubrique « Type de souscription : émission simplifiée », à la colonne 94. Il s'agit de produits pour lesquels on ne pose que quelques questions sur la santé et on ne demande aucune preuve matérielle.
- 3) Les polices émises par des assureurs directs (les cessions ne doivent pas être déduites et les accessions ne doivent pas être ajoutées).

d. *Données à exclure :*

- 1) Les contrats de risques tarés (voir également ci-après).
- 2) Les contrats émis sans preuve d'assurabilité : transformations d'assurance collective,

- capital différé, primes possiblement uniques, etc.
- 3) Les contrats en vigueur en vertu de dispositions d'assurance prolongée ou réduite.
  - 4) La réassurance reçue.
  - 5) L'assurance différée d'enfant et les régimes semblables comportant des garanties nominales jusqu'à l'âge de 21 ans et émises sans preuve d'assurabilité.
  - 6) Les enfants assurés dans le cadre d'un contrat assurant une famille en entier.
  - 7) Les polices émises par suite de l'exercice d'une option en vertu d'un avenant comportant une garantie d'assurabilité.
  - 8) Les polices émises sur la base d'une « émission garantie » (comme dans le cas de certaines caisses de retraite en fiducie). Par exemple, les produits pour lesquels on ne pose guère de questions et on offre une couverture d'assurance garantie doivent être exclus. Ces produits offrent parfois un avantage réduit pendant un certain temps. Les produits qui entrent dans la définition de police à émission simplifiée doivent être inclus s'ils peuvent être identifiés de façon distincte.
  - 9) La transformation de polices familiales en polices pour les personnes à charge.
  - 10) L'assurance funéraire.
  - 11) L'assurance prêt hypothécaire bancaire. Toutefois, les produits d'assurance temporaire décroissante qui exigent la même preuve d'assurabilité que les produits d'assurance-vie ordinaires peuvent être inclus.
  - 12) Les polices sur plusieurs têtes.
- e. *Facultatif*

La pratique recommandée pour les groupes de polices particuliers est exposée ci-dessous. Toute variation à cette pratique de même que votre estimation de l'amplitude des données concernées devraient être jointes à votre expérience.

- 1) Suicide pendant la période d'exclusion. En ce qui a trait aux polices, inclure les expositions et les sinistres; pour ce qui est des montants, inclure les expositions pour la somme totale et les sinistres pour la somme payée.
- 2) Sinistres transigés. Voir 1) ci-dessus.
- 3) Garanties limitées en vertu d'une clause d'exclusion (p. ex., pour l'aviation, les voyages à l'étranger, les sports motorisés, le saut en chute libre, etc.). Voir 1) ci-dessus.
- 4) Transformation de temporaire (âge au moment de la souscription ou âge atteint). Traiter comme la continuité d'une police temporaire, c'est-à-dire, comme s'il avait été souscrit à la date d'émission de la police temporaire.

- 5) Assurance à capital croissant ou décroissant, par exemple les polices de rente ou de rente familiale. Les risques et les sinistres selon le montant doivent être présentés sur la même base.
- 6) Polices d'enfant. Les polices comportant des garanties de remboursement des paiements de primes ou des prestations limitées en cas de décès avant l'âge de 10 ans doivent être incluses relativement à la somme assurée en fin de contrat quant aux risques et aux sinistres.
- 7) Polices familiales et avenants connexes. En ce qui a trait aux polices couvrant l'ensemble des membres d'une famille, inclure dans l'expérience les risques et les sinistres concernant le conjoint en ayant recours, si possible, au montant d'assurance sur la vie de celui-ci. Si, pour quelque raison que ce soit, il s'avérait impossible d'indiquer le montant d'assurance sur la vie du conjoint seulement, et qu'on devait indiquer un autre montant, il conviendrait alors de rendre compte des sinistres et des risques sur la même base. Il relèvera de chaque société de déterminer le montant à inclure quant aux risques et aux sinistres. Si les sociétés désirent inclure les données afférentes à la conjointe assurée en vertu de telles polices, ces données devraient être incluses uniquement si on a eu recours à des normes de souscription de base quant à la conjointe au moment de l'émission et que l'âge réel peut être indiqué tant pour les risques que pour les décès.
- 8) Polices sur plusieurs têtes. Exclure si la police couvre plus de deux assurés. Si les prestations en cas de décès sont payables sur les deux têtes, les données doivent constituer deux entrées distinctes. La colonne 90 doit également indiquer 0, et l'on doit porter une attention particulière au classement des données pour chaque assuré quant au sexe, etc. Autrement, les polices sur plusieurs têtes sont payables au premier ou au dernier décès et toutes les données devraient constituer une seule entrée à la colonne 90, soit 1 ou 2.
- 9) Rajustements de l'âge afférents aux sinistres-décès. Lorsque l'âge est rajusté au moment du sinistre, indiquer les sinistres-décès conformément à l'âge réel en ce qui a trait au montant d'assurance rajusté et laisser le risque tel quel.
- 10) Polices comportant des privilèges ou une majoration de l'âge. Les sociétés communiquant de l'information issue de dossiers d'évaluation pourraient ne pas être en mesure d'extraire ces catégories. Le cas échéant :
  - i. Privilèges. Traiter les privilèges avec les risques pour le montant total et avec les sinistres pour le montant payé.
  - ii. Majoration de l'âge. Traiter les risques et les décès à l'âge majoré.
- 11) Polices avec prime supplémentaire. Il faut les exclure.

#### 4. **DIRECTIVES RELATIVES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER DES EXPOSITIONS**

La composition du dossier d'expérience présentant le risque et les sinistres-décès est la suivante :

Colonnes

1 à 3	Numéro de code de la société. Le code de société attribué en 1951 sera maintenu pour les sociétés participantes depuis l'origine. Les nouveaux participants seront informés individuellement du code à utiliser.
4 à 7	Année de l'étude (2016)
8 à 23	Numéro de police
24 à 33	Capital assuré (\$)
34 à 41	Date de souscription (jjmmaaaa)
42 à 49	Date de naissance, 1 <sup>re</sup> tête (jjmmaaaa)
50 à 51	Âge à la souscription, 1 <sup>re</sup> tête (si la date de naissance n'est pas disponible)
52	Sexe, 1 <sup>re</sup> tête 0 = Inconnu 1 = Homme 2 = Femme
53	Tabagisme, 1 <sup>re</sup> tête 1 = Fumeur 2 = Non-fumeur 3 = Inconnu
54 à 61	Date de naissance, 2 <sup>e</sup> tête (jjmmaaaa), rien si S.O.
62 à 63	Âge à la souscription, 2 <sup>e</sup> tête (si la date de naissance n'est pas disponible), rien si S.O.
64	Sexe, 2 <sup>e</sup> tête, rien si S.O. 0 = Inconnu 1 = Homme 2 = Femme
65	Tabagisme, 2 <sup>e</sup> tête, rien si S.O. 1 = Fumeur 2 = Non-fumeur 3 = Inconnu
66 à 73	Date de cessation (jjmmaaaa), rien s'il n'y en a aucune
74 à 75	Durée de la cessation (si la date n'est pas disponible)

76	Type de cessation
	0 = En vigueur (sans exonération des primes)
	1 = Décès <sup>a</sup>
	2 = Rachat
	3 = Déchéance
	4 = Échéance
	5 = Réduction <sup>b</sup>
	6 = Transformation (si les transformations ne peuvent être comptabilisées séparément, utiliser le code de la déchéance)
	7 = Expiration
	8 = Prolongation de temporaire
	9 = En vigueur (avec exonération des primes)
	A = En vigueur (situation inconnue quant à l'exonération des primes)
77 à 86	Indemnité en cas de décès (\$)
87 à 88	Ne rien inscrire
89	Type de police
	1 = Vie entière (y compris les régimes avec améliorations et les bonifications d'assurance libérée)
	Temporaire renouvelable (auparavant codée 2)
	A = Temporaire renouvelable annuellement (TRA)
	B = Temporaire renouvelable au 5 ans (T05)
	C = Temporaire renouvelable au 10 ans (T10)
	D = Temporaire renouvelable au 15 ans (T15)
	E = Temporaire renouvelable au 20 ans (T20)
	F = Autre assurance temporaire renouvelable
	Vie universelle (auparavant codée 3)
	G = VU dont le coût d'assurance est renouvelable annuellement (VU-TRA)
	H = VU dont le coût d'assurance est nivelé (VU-CAN)
	P = VU avec paiements limités
	Avenant temporaire (auparavant codé 4)
	I = Temporaire renouvelable annuellement (TRA)
	J = Temporaire renouvelable au 5 ans (T05)
	K = Temporaire renouvelable au 10 ans (T10)
	L = Temporaire renouvelable au 15 ans (T15)
	M = Temporaire renouvelable au 20 ans (T20)
	N = Autre avenant temporaire
	5 = Temporaire 100 ans
	6 = Autre assurance permanente

---

<sup>a</sup> Sinistres déclarés tardivement : les décès soumis antérieurement ne doivent pas figurer dans les documents que vous produisez. Si des sinistres ont été déclarés tardivement, veuillez les inclure dans les données de cette année afin qu'ils se voient attribuer l'âge et l'année de police exacts en fonction de la date réelle de décès.

<sup>b</sup> Seulement pour les participants qui n'excluent pas ces types de cessation de leurs données.

- 7 = Autre assurance temporaire  
8 = Autre (indiquer les régimes inclus)
- 90 Assurance-vie sur plusieurs têtes  
0 = Non  
1 = Payable au dernier décès  
2 = Payable au premier décès  
3 = Type inconnu de police sur plusieurs têtes
- 91 Mode de paiement de la prime  
0 = Indéterminé  
1 = Annuel  
2 = Mensuel  
3 = Autre
- 92 Source des affaires  
0 = Agent  
1 = Courtier  
2 = AGPP  
3 = Autre  
4 = Inconnue
- 93 Âge au dernier anniversaire et à l'anniversaire le plus proche  
0 = Âge à l'anniversaire le plus proche  
1 = Âge au dernier anniversaire  
2 = Autre
- 94 Type de souscription  
1 = Médicale  
2 = Non médicale  
3 = Inconnue  
4 = Paramédicale  
5 = Simplifiée\*
- \* S'il est impossible de distinguer les polices à émission simplifiée des autres, fournir une estimation de l'exposition totale du groupe de contrats ayant fait l'objet d'une émission simplifiée.
- 95 Ne rien inscrire
- 96 Régime ajustable (une composante du régime est ajustable pour tenir compte de l'expérience, p. ex., prime, garantie en cas de décès, valeurs de rachat)  
0 = Inconnu  
1 = Non  
2 = Oui
- 97 Avec participation  
0 = Non  
1 = Oui

- 98                    Indicateur sur une base préférentielle  
                         0 = Non  
                         1 = Oui
- 99 à 100            Catégorie préférentielle (si colonne 98 = 1; sinon, ne rien inscrire)  
  
                         01 = Catégorie préférentielle 1, non-fumeur  
                         02 = Catégorie préférentielle 2, non-fumeur  
                         03 = Catégorie préférentielle 3, non-fumeur  
                         ....  
                         10 = Catégorie normale, non-fumeur  
  
                         11 = Catégorie préférentielle 1, fumeur  
                         12 = Catégorie préférentielle 2, fumeur  
                         ....  
                         20 = Catégorie normale, fumeur  
  
                         21 = Catégorie préférentielle 1, fumeur de cigares  
                         22 = Catégorie préférentielle 2, fumeur de cigares  
                         ....  
                         30 = Catégorie normale, fumeur de cigares
- 101                  Code de transformation  
  
                         0 = Pas le résultat d'une transformation  
                         1 = De temporaire à permanente  
                         2 = De temporaire à temporaire  
                         3 = Transformation d'une VU-TRA  
                         4 = Transformation d'un contrat collectif  
                         5 = Transformation d'un autre type  
                         6 = Transformation de type inconnu  
                         7 = Ne sait pas s'il s'agit d'une transformation
- 102 à 109        Date de transformation (jjmmaaaa) pour les polices dont le code de transformation ci-dessus est 1, 2, 3, 4 ou 5.

##### **5. ÂGE AU DERNIER ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE**

Le taux de mortalité prévu en ce qui a trait à l'âge au dernier anniversaire est égal à la moyenne des taux de mortalité à l'âge à la souscription ou à l'âge atteint donné ainsi qu'au taux à l'âge le plus élevé suivant pour le même code d'année de police.